

Le 23/06/2011.

Texte de notre 35<sup>e</sup> tribune  
pour le VIVRE A ETRECHY n° 30 du mois de juillet/août 2011.

- = O = -

### **ENVOLEE DES PRIX SUR ETRECHY !**

Lors du conseil du 27 mai, la majorité municipale a décidé de se rendre acquéreur d'un pavillon le long de la RN 20, précisément le dernier à la sortie Sud d'Etréchy, direction Etampes.

Si nous pouvons partager l'objectif d'acheter ce bien immobilier pour, à terme, entreprendre la sécurisation tant de l'accès à la N 20 qu'à Fontaineliveau, nous avons une vraie divergence de vue avec l'équipe majoritaire s'agissant du prix : 200.000 €. Rendez-vous compte, c'est le montant qui sera versé au propriétaire pour un bien quasi inhabitable, non situé en zone urbaine, non raccordé au réseau d'assainissement et qu'il faudra démolir lorsque la commune réalisera son projet !

Bref, l'empressement de la Commune et la fixation du prix sont incompréhensibles. Et la négociation ? Inexistante ! Car enfin, il n'est pas besoin d'être un grand expert immobilier pour comprendre que le montant de la transaction n'a rien à voir avec la valeur réelle du bien et que les références de prix ainsi créés seront défavorables à la Commune lorsqu'elle voudra acheter les parcelles contiguës. Cette largesse avec les deniers publics a de quoi surprendre et même inquiéter. Une gestion économe des fonds publics doit être un impératif absolu et une préoccupation constante. En tout cas, elle s'accommode mal de ces petites «fantaisies», que ce soit les 200.000 € de cette acquisition ou encore les 800.000 € prévus pour la tour de désodorisation (de la station d'épuration) dont on ignore tout ou presque de l'utilité et surtout de l'efficacité.

Etréchy, ensemble et solidaires vous souhaite un bel et bon été.

*Permanence : 10 septembre de 9h à 11h, en Mairie. Contacts : [etrechy.ensol@free.fr](mailto:etrechy.ensol@free.fr) ou 06-75-58-65-05. Site : <http://etrechy.ensol.free.fr/>*